



Points soulevés par la FSU-SNUipp au CSE du 07 Juin 2024

- « les points de vigilance » dans l'ensemble des textes portant sur la posture enseignante qui imposent un pas à pas niant la professionnalité enseignante et entretenant volontairement une confusion entre documents d'accompagnements, formation et programmes.
- la récurrence d'objectifs chiffrés, de fréquence de temps d'apprentissage donnant des cadences d'apprentissage fixées arbitrairement et basée sur un élève type normé imaginaire, ce qui créera de la difficulté scolaire, et attaque frontalement la liberté pédagogique, l'expertise et la responsabilité enseignante.
- la référence aux évaluations nationales standardisées et normatives qui sont un outil de pilotage, facteur d'aggravation des inégalités, et non des évaluations visant à faire progresser les élèves.
- une logique par étapes formatées, en opposition à la réalité des apprentissages et des temps pédagogiques qui n'ont pas une linéarité mais se nourrissent de dynamiques plus complexes.
- la conception erronée du langage jamais perçu comme construisant la pensée (cycle 1)
- l'injonction d'utilisation d'un manuel, présenté comme le seul support pour l'apprentissage de la lecture, en contradiction avec l'étude lire-écrire de 2026 et avec la liberté pédagogique (cycle 2)
- des conceptions de l'apprentissage de la lecture à rebours des consensus de la recherche tels qu'une minimisation de la nécessité d'utiliser des mots-outils (cycle 2)

- une approche erronée de l'écrit réduit à une transcription de l'oral et priorisant le geste graphique avant les activités de production
- l'absence de la notion d'itération de l'unité dans la construction du nombre (cycle 1)
- la décontextualisation de situations-exemples, non intégrées dans une progression, prenant le risque de les réduire à des activités de tests et non d'apprentissage.
- une limitation de la résolution de problème au domaine arithmétique, dans une conception datée et formatée, au lieu de la construction d'une capacité à chercher et raisonner dans un travail d'agilité intellectuelle.
- l'emploi exclusif du terme de procédures au détriment de celui de stratégie, un choix renvoyant à une application de protocole plutôt qu'à une construction active et diversifiant les chemins mentaux possibles (cycle 2)
- une précocité d'un apprentissage technique et formalisé des fractions dès le CE1 qui va fabriquer des obstacles didactiques aux apprentissages ultérieurs (cycle 2)
- une précocité des nombres décimaux, qui plus est par la monnaie qui renforcera la conception erronée du nombre à virgule comme un accollement de deux entiers (cycle 2)

